

Lotissement : "Les Œillets"

LOT n°14

Informations : Références cadastrales : section AD n°385 Superficie arpentée : 378m² Superficie de plancher maxi : 240m² Adresse : 2 rue du jardin de la Gare.

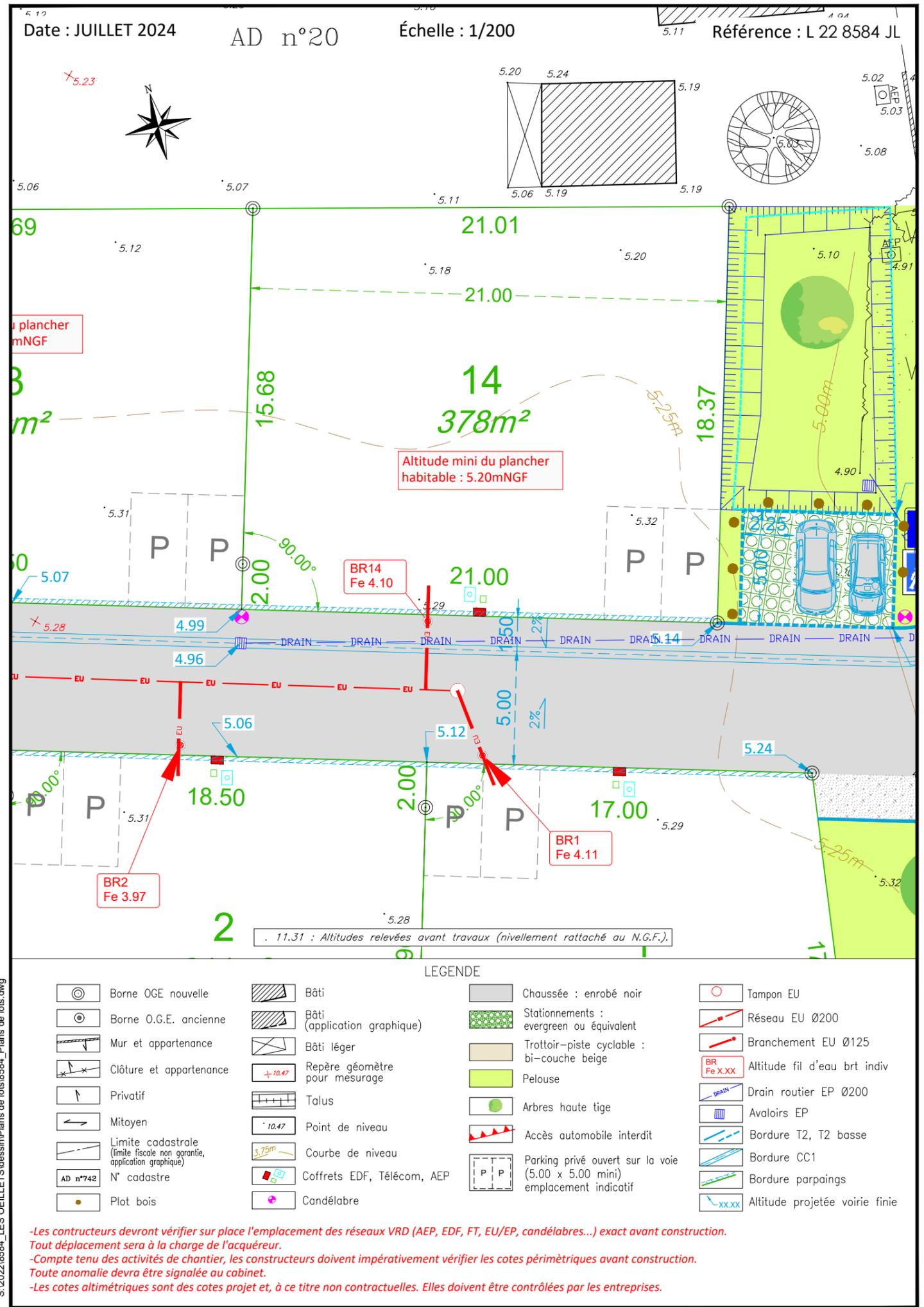
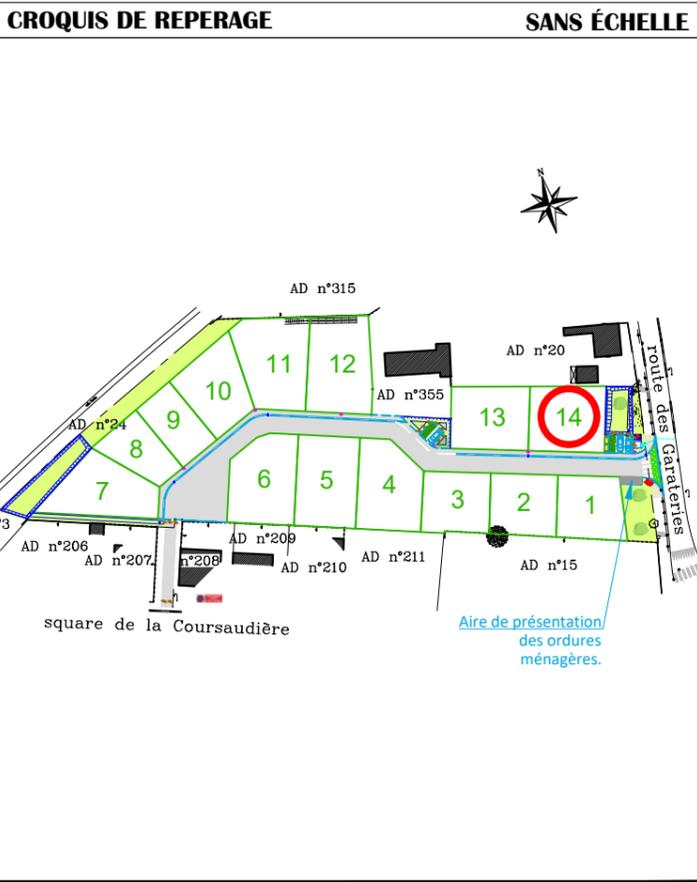
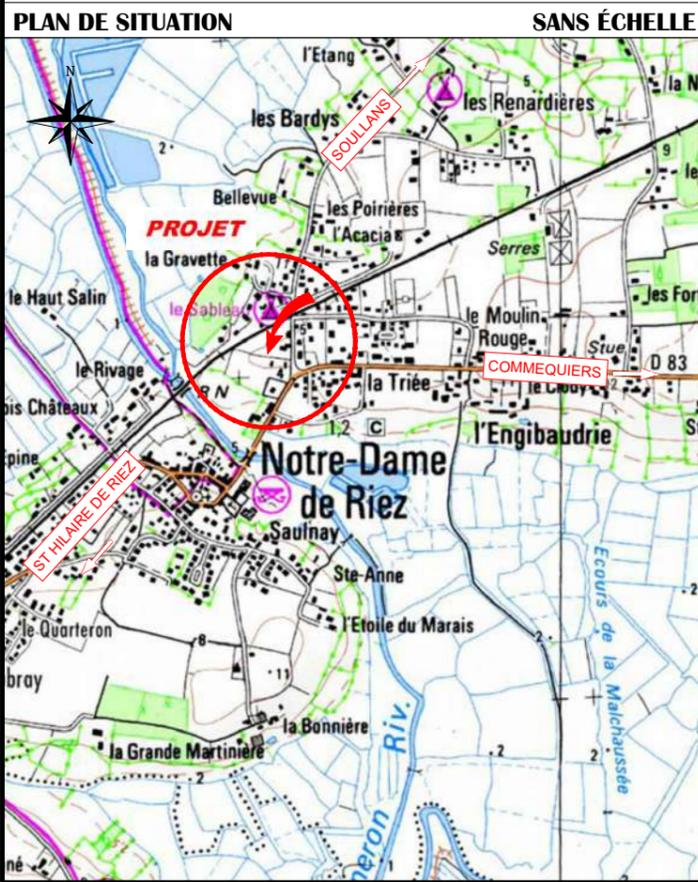
Documents : Permis d'aménager 085 189 22 C0001 en date du 04 novembre 2022.

Systèmes de coordonnées : Nivellement : N.G.F. - IGN 69 (G.P.S.) Rattachement planimétrique : RGF93 - projection zone 6 (CC47)

MAITRISE D'OUVRAGE Vendée Logement esh Vendée Logement esh 6 Rue du Maréchal Foch 85000 La Roche-sur-Yon T : 02.51.45.23.00

ARCHITECTE Architecte : LT ARCHI 25 rue du Château 85800 St Gilles Croix de Vie 02 51 55 81 49 contact@ltarchi.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT SELARL Frédéric GUILBAUDEAU GÉOMÈTRE-EXPERT GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE Centre d'Affaires 5ème Avenue 7, Allée Alain Guénant LES SABLES D'OLONNE B.P. 10145 85104 LES SABLES D'OLONNE Cedex T : 02.51.95.16.86 mail : contact@guilbaudeau.fr



LEGENDE: Table defining symbols for various elements like 'Borne OGE nouvelle', 'Bâti', 'Chaussée', 'Stationnements', 'Réseau EU', etc.

-Les contracteurs devront vérifier sur place l'emplacement des réseaux VRD (AEP, EDF, FT, EU/EP, candélabres...) exact avant construction. Tout déplacement sera à la charge de l'acquéreur. -Compte tenu des activités de chantier, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au cabinet. -Les cotes altimétriques sont des cotes projet et, à ce titre non contractuelles. Elles doivent être contrôlées par les entreprises.